



Délibération n°686
Adhésion pôle santé et sécurité au travail CDG 63

Réunion du Comité Syndical du 13 octobre 2020

Réunion du Comité Syndical du 13 octobre 2020

Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20201013-686-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2020

Effectif légal du conseil syndical : 64

Nombre de Conseillers en exercice : 64

Nombre de conseillers présents ou représentés : 38

Nombre de votant : 42

Convoqué le 2 octobre 2020, le conseil syndical s'est réuni le 13 octobre deux mille vingt à 18h00, en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

98^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur José BELDA
Monsieur Antoine DESFORGES
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Yann GUILLEVIC
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Christine MANDON
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Christine PACAUD
Monsieur Pascal PIGOT
Madame Sandrine ROUSSEL
Madame Valérie ROUX
Monsieur GILLES VESCOVI
Monsieur Grégory VILLAFRANCA
Monsieur Pierre CHASSAING
Monsieur Jean PICHON

Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Gérard CHANSARD
Madame Catherine FROMAGE
Monsieur Dominique GUELON
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur André MAGNOUX
Monsieur Dominique MARQUIE
Monsieur Cédric MEYNIER
Madame Danielle MISIC
Monsieur Jean-Michel ONDET
Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Denis ROUGEYRON
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Pierrick BELLAT
Madame Myriam BLANZAT
Madame Marie-Françoise CHOFFRUT

Avaient donné pouvoir :

Madame Blandine Galliot	À	Monsieur Éric GRENET
Monsieur Marc REGNOUX	À	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur François REPOLT	À	Madame Christine MANDON
Monsieur Jacques LARDANS	À	Monsieur Dominique ADENOT

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES	Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT	Monsieur Nicolas BONNET
Monsieur Frédéric BONNICHON	Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Pierre BUCHE	Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Alain CAZE	Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Alain CHARLAT	Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Gérard DUBOIS
Madame Nathalie DOS SANTOS	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Sylverin KEMMOE	Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE	Monsieur Pierre PECOUL
Madame Mina PERRIN	Monsieur Gilles PETEL
Madame Anne-Marie PICARD	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Bruno VALADIER	Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS	Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Jean-Pierre BRENAS	

98^e Séance

Adhésion pôle santé et sécurité au travail CDG 63

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 23,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 22 à 26-1 et 108-1 à 108-4,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

Vu la circulaire n° NOR INTB1209800C du 12 octobre 2012 portant application des dispositions du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n°2020-31 en date du 30 juin 2020 portant mise en œuvre de la mission relative à la santé et à la sécurité au travail exercée par le Centre de Gestion au profit des collectivités et établissements affiliés,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- d'adhérer aux missions relatives à la santé et sécurité au travail exercées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- d'autoriser le Président à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.

À Clermont-Ferrand, Le mercredi 14 octobre 2020
Dominique ADENOT,
Président.



